

MOTION A L'INTENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Monsieur le Président,

Nous, habitants et habitantes du pays de Brest, en Finistère, nous adressons à vous en urgence après les derniers massacres commis par l'armée israélienne à Gaza.

Les multiples violations des droits humains des Palestinien.nes de Gaza par l'armée israélienne depuis près de 8 mois sont totalement inacceptables et elles se renforcent encore tragiquement.

La France, garante du droit international, ne peut se contenter de déclarations, fussent-elles scandalisées. Elle s'est honorée du vote positif aux Nations unies pour l'acceptation de la Palestine comme membre mais elle se doit d'aller au-delà, en cohérence avec ses obligations internationales.

Nous attendons des mesures fermes de votre part pour contraindre le gouvernement israélien à se plier au droit international et dans l'immédiat pour imposer un cessez-le-feu. Nous demandons que la France arrête de livrer des armes (ou leurs composants) à Israël.

Nous saluons la décision de la Norvège, de l'Irlande et de l'Espagne de reconnaître l'Etat de Palestine et vous appelons à ne plus tergiverser sur cette question, déjà tranchée par l'Assemblée nationale en 2014. Le message serait fort et clair et rappellerait au monde entier que la France, qui fut le pays des Droits de l'Homme, peut le redevenir. Il s'agit de politique et de diplomatie mais aussi d'éthique et d'humanité.

Monsieur le Président, il faut faire cesser le carnage, arrêter le génocide en cours des Palestinien.nes de Gaza et aussi les crimes quotidiens commis en Cisjordanie occupée par les colons protégés par l'armée d'occupation. Sans oublier les conditions effroyables de détention des prisonnier.es palestinien.nes.

Il est de votre responsabilité d'agir au plus vite pour faire appliquer le droit international.

Veillez agréer, monsieur le Président, nos salutations citoyennes respectueuses.

Le Collectif pour une Paix juste au Proche-Orient, Brest